AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL CORREZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

BULLETIN N° 64 - JANVIER 1966.-

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR L'ANNEE 1966

L'abonnement ordinaire aux Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles (Edition de la Station de CLERMONT-FERRAND) donne droit :

a) à la série des Bulletins Techniques émis par la Station (Avis de traitements et Informations diverses).

b) au Service de la revue PHYTOMA, revue technique spécialisée dans la Défense des Cultures, publiée sous le patronage du Ministère de l'Agriculture.

Pour 1966, les tarifs d'abonnement restent inchangés. Ils sont les suivants :

1°) Abonnement ordinaire (Bulletin Technique et PHYTOMA) :
15,00 F

2°) Abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires du Bulletin Technique) et un seul exemplaire de PHYTOMA) :
15,00 F + 5,00 F par série supplémentaire du Bulletin Technique.

3°) Abonnement collectif à plusieurs adresses (un Bulletin Technique à chaque adresse et un seul exemplaire de PHYTOMA à l'une des adresses au choix) :
15,00 F + 10,00 F par adresse supplémentaire.

4°) Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles (Bulletin Technique de chacune des Stations et un seul exemplaire de PHYTOMA) :
15,00 F + 10,00 F par Station supplémentaire.

L'abonnement est à verser au Compte Chèque Postal suivant :
"Régisseur de Recettes - Service de la Protection des Végétaux
"Circonscription de CLERMONT-FERRAND - Cité Administrative d'Assas
"Rue Pélissier - 63 - CLERMONT-FERRAND.

C.C.P. N° 5 503-17 - CLERMONT-FERRAND.

en utilisant la formule de mandat-carte ci-jointe (éviter l'emploi de chèques bancaires).

Il est recommandé d'écrire très lisiblement au dos de ce mandat : NOM - Prénom et adresse complète de la personne qui désire recevoir les avis de traitements, et de préciser les cultures principales qui intéressent l'exploitation.

Quelle que soit la date d'inscription, l'abonnement pour 1966 portera sur la période courant du 1er Février 1966 au 31 Janvier 1967.

I N F O R M A T I O N S.-

LES PRINCIPALES MALADIES DES POMMES AU COURS DE LA CONSERVATION (Suite)

- Le Bitter-Pit (Maladie des Taches amères)

C'est un trouble fréquent et grave dont l'apparition semble étroitement liée aux conditions de développement des fruits sur l'arbre.

La maladie n'affecte que les pommes et n'apparaît, sauf rares exceptions, qu'au cours de l'entreposage. Elle s'extériorise, à la surface des fruits, sous la forme de petites dépressions verdâtres, puis brunes. Sous ces dépressions, les tissus deviennent localement secs et spongieux. Des lésions semblables peuvent également se former en profondeur.

Le Bitter-Pit est fréquent sur les fruits récoltés dans les vergers où la fumure azotée est trop abondante, et dans ceux où l'irrigation est pratiquée en excès.

La récolte des jeunes arbres, les gros fruits, sont également très sensibles. On admet aussi qu'une récolte trop précoce favorise la maladie.

Certains auteurs imputent le Bitter-Pit à un manque de calcium dans les fruits, et conseillent d'effectuer des pulvérisations foliaires de Nitrate de calcium à 1% (3 à 5 traitements entre les 6 semaines qui suivent la chute des pétales et les 15 jours qui précèdent la récolte).

- La Tache "Jonathan"

Cette altération intéresse uniquement les variétés rouges : Jonathan, Blackjon, Jonared, Rome Beauty, Stayman Winesap...

Elle se manifeste à la surface des fruits par des taches superficielles, rouge foncé ou brunes sur les parties rouges, jaune-verdâtre, ailleurs. A un stade avancé de la maladie, ces lésions épidermiques deviennent brun noir.

La tache "Jonathan" peut être évitée par une réfrigération au voisinage de 0° C, par l'utilisation d'atmosphère appauvrie en oxygène et enrichie en gaz carbonique.

Une cueillette relativement précoce et une mise au froid rapide contribuent également à empêcher son développement.

En résumé, pour limiter le développement des maladies physiologiques il faut éviter l'excès de fumure azotée, n'effectuer des irrigations qu'à bon escient, procéder à la récolte à un stade convenable, respecter certaines normes pendant l'entreposage (température, hygrométrie, aération), ne pas trop prolonger la durée de conservation.

CLERMONT-FERRAND, le 19 Janvier 1966.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 583 du 19 Janvier 1966 - 2.200 exemplaires - ABONNEMENT 1965 - Expédition n° 21.